

LES CONSEILS DES ÉDITEURS

Guy Birenbaum, directeur des éditions Privé.

« Le premier conseil que je donnerais à un jeune auteur est : "Insistez !" Après avoir envoyé par la Poste – ou déposé directement dans la boîte aux lettres des éditions – votre manuscrit, faites en sorte d'obtenir un rendez-vous avec l'éditeur. C'est très important de venir voir la maison, de s'imprégner de son atmosphère, et de connaître les gens qui y travaillent.

Deuxième conseil : "N'envoyez pas votre manuscrit au petit bonheur la chance !" Renseignez-vous sur les livres publiés, les différentes collections existantes, etc.

Troisième conseil : "Écoutez". Ce n'est pas parce qu'on est éditeur qu'on a forcément tort. Il est inutile de harceler quelqu'un qui vous a dit non, cela ne sert à rien. C'est contre-productif !

Et enfin ce qui me semble le plus important à dire c'est : "Continuez". Je suis persuadé qu'il y a des talents considérables qui ne sont pas publiés et je le regrette... Donc surtout ne laissez jamais tomber ! »

Anne Carrière, directrice des éditions Anne Carrière.

« Le premier conseil que j'aimerais donner aux jeunes auteurs est : arrêtez de confier vos misères à la plume. Les trois quarts des manuscrits que je reçois sont des psychothérapies, non des romans. Et franchement, vos petits problèmes personnels n'intéressent personne. Vous pouvez partir de vous, bien sûr, mais vous devez ensuite vous tourner vers les autres. Les lecteurs doivent se reconnaître dans votre histoire pour s'en émouvoir. Vous n'écrivez pas pour vous sinon vous ne chercheriez pas à vous faire éditer ! La démarche à suivre n'est pourtant pas très compliquée. Envoyez votre manuscrit complet (les synopsis, les projets d'écriture ne sont jamais acceptés) sur papier et tapé à l'ordinateur (les éditeurs refusent systématiquement de lire les manuscrits sur disquette ou écrits à la main). Accompagnez-le d'une petite lettre de présentation bien tournée (c'est très important pour l'éditeur : si elle est touchante, elle peut influencer la lecture). Renseignez-vous sur les différentes spécialités des éditeurs. Donnez-vous un peu de mal, ne l'envoyez pas à tout le monde, cela ne sert à rien ! La dernière chose importante à savoir : ne croyez surtout pas qu'en étant publié votre vie va changer. Tout d'abord parce qu'il est rare que l'on puisse vivre de ses écrits ; parce que votre, premier livre peut passer complètement

inaperçu ou parce que l'éditeur qui vous a lancé peut se rétracter par la suite et refuser de publier votre second livre. Soyez donc méfiants et surtout gardez toujours un peu de recul. »

Richard Ducousset, directeur général des éditions Albin Michel.

« Les cinq conseils que je donnerais à un auteur souhaitant se faire éditer sont :

- 1) N'écrire que s'il ne peut pas faire autrement, comme le conseillait R.M. Rilke à un jeune poète.
- 2) Ne publier que s'il ne peut pas faire autrement.
- 3) N'essayer de vivre de sa plume que s'il ne peut pas faire, autrement.
- 4) Ne se soucier de l'opinion des autres que s'il ne peut pas faire autrement.
- 5) Et toujours aimer passionnément lire et écrire, quoiqu'il arrive. »

Dominique Gaultier, directeur des éditions Le Dilettante.

« Mon tout premier conseil ?

Ne jamais accepter de payer de sa poche pour être édité ! Le compte d'auteur est une escroquerie terrible... il faut le savoir. Les éditeurs qui vous réclament de l'argent sont tous des charlatans. Ils ne réussissent qu'à condamner votre livre et vous avec. Lorsque vous écrivez un livre, la première chose que vous devez faire avant d'envoyer votre manuscrit est de vous renseigner sur les spécialités des différentes maisons d'édition. Par pitié, ciblez vos envois ! Si vous écrivez un livre d'économie, ne l'adressez pas à un éditeur de littérature car d'une part, vous serez refusé et, d'autre part, vous faites perdre beaucoup de temps aux éditeurs. À titre d'exemple, nous recevons au Dilettante environ 3 000 manuscrits chaque année et nous n'en publions qu'une quinzaine ! Évitez aussi les présentations accablantes du style : "J'espère que vous aurez autant de plaisir à lire *ce* livre que j'en ai eu à l'écrire", c'est stupide et cela n'apporte rien ! Ayez toujours confiance en vous quoi qu'il arrive. Ne comptez pas sur l'aide d'X ou Y. Ne prenez pas non plus rendez-vous avec l'éditeur avant d'avoir envoyé votre manuscrit. C'est là encore complètement inutile...

Un dernier conseil : évitez l'acharnement. Je pense qu'après plus d'une cinquantaine de refus, il faut se résoudre à accepter l'idée que l'on n'est peut-être pas fait pour ça... »

Viviane Hamy, directrice des éditions Viviane Hamy.

« Le premier conseil que j'ai envie de donner aux jeunes auteurs est : lisez, lisez, lisez. Vous ne pouvez pas écrire un bon livre si vous ne lisez pas. Lisez du matin au soir, lisez un maximum d'auteurs, lisez différents genres littéraires — ne vous

contentez pas de lire uniquement des polars. Soyez curieux, attentif à la construction et au style des auteurs. Vous apprendrez à écrire en lisant. La lecture, est indispensable ! Et puis travaillez. Ne croyez pas que le premier jet est forcément le bon. Écrire demande beaucoup de travail, c'est souvent long et fastidieux. Je pense qu'on devrait laisser passer du temps avant de proposer un premier roman. Les jeunes auteurs vont toujours trop vite. À peine leur roman achevé, ils partent à la recherche, d'un éditeur. Non, ils devraient prendre un peu plus de temps, laisser passer un ou deux ans. Relire, retravailler leur manuscrit. »

Marion Jablonski, directrice des éditions Albin Michel Jeunesse.

Voici cinq conseils pour se faire aïre éditer :

- mettez en avant votre personnalité : défauts ou qualités peu importe, l'important est de sortir du lot ;
- parlez de vous plus que de votre interlocuteur : il ne vous connaît pas mais a déjà une bonne opinion (le lui-même ;
- relisez plutôt deux fois qu'une votre lettre d'accompagnement : trois fautes par ligne ne vous avantagent pas ;
- n'avouez pas que vous avez déjà reçu dix refus pour ce manuscrit ni que vous avez écrit ce roman de 300 pages pendant les vacances de Noël ;
- enfin, croyez en vous quoi qu'il arrive »

Liana Levi, directrice des éditions Liana Levi.

« 1. Regardez ce que publie l'éditeur à qui vous envoyez votre manuscrit : allez en librairie ou consultez son catalogue pour éviter d'envoyer de la science-fiction ou de la poésie à un éditeur qui n'en publie pas !

2. Prenez le temps de laisser reposer le manuscrit quelques semaines et de le relire avant (le l'envoyer : vous y verrez des répétitions et des maladresses que vous ne soupçonnez pas au moment de la rédaction.

3. Imprimez l'intégralité du manuscrit dans un corps lisible. Un éditeur ne peut se contenter d'un synopsis, même détaillé.

4. Si vous joignez une lettre d'accompagnement, allez sobrement à l'essentiel, oubliez les détails de l'histoire, nous les découvrirons nous-même !

5. Ne nous racontez pas votre vie et encore moins vos états d'âme, mais des histoires. »

Joëlle Losfeld, directrice des éditions Joëlle Losfeld.

«1. Vous devez impérativement connaître la production de l'éditeur à qui vous souhaitez adresser votre manuscrit. Pour cela, il vous suffit d'aller en librairie et de jeter un œil sur les rayonnages. Envoyer son manuscrit coûte très cher alors faites des choix judicieux. N'envoyez pas n'importe quoi, n'importe où !

2. N'envoyez surtout pas vos manuscrits par mail ! Uniquement par courrier et toujours tapé à l'ordinateur.

3. Joignez à votre manuscrit une lettre d'accompagnement la plus simple possible. Évitez l'humour ou les phrases du type : "Attention chef-d'œuvre", etc. Restez modeste et discret. N'envoyez pas, non plus, votre quatrième de couverture Ce sont les maisons d'édition qui s'en occupent, pas les auteurs.

4. Ne faites surtout pas publier votre, manuscrit à compte d'auteur ! Ils n'ont en général pas de diffusion, c'est une véritable arnaque...

5. Évitez de raconter vos expériences personnelles, votre autobiographie, vos souvenirs de vie, etc. Avez un regard littéraire plus universel que personnel.

6. Un dernier conseil : lisez ! »

Delphine Mozin, responsable éditoriale du département français aux éditions Belfond.

« Avant tout, l'auteur doit bien réfléchir à l'éditeur qui pourrait être intéressé par son manuscrit et se renseigner sur la production des différentes maisons auxquelles il pense l'adresser Nous recevons trop de manuscrits qui n'entrent absolument pas dans notre, ligne éditoriale.

Soigner la présentation (choisir une police lisible mais pas trop grande pour éviter un nombre de pages trop important ; relier son manuscrit...) et la qualité du texte (se faire relire).

La lettre d'accompagnement est très importante. Elle doit être simple mais retenir l'attention. Elle doit comporter une brève présentation de l'auteur et un court résumé du manuscrit. Soigner la première page et la première phrase, celle-ci est capitale, elle doit tout de suite "accrocher" le lecteur.

Essayer d'avoir une recommandation. »

Philippe Ostermann, directeur éditorial des éditions Dargaud.

En bande dessinée, un manuscrit est jugé en plusieurs étapes. Tout d'abord, le dessin. C'est la première chose qu'on regarde. On voit tout de suite si le trait est de qualité, ou pas, s'il y a quelque chose ou si c'est totalement impubliable. (Attention à ne pas reproduire le style de dessinateurs déjà publiés, cela ne sert à rien, c'est du temps perdu. L'idéal est de trouver son propre style).

Une fois que le dessin a retenu notre attention, on va lire le scénario (il faut nous envoyer 5 à 6 pages afin que l'on puisse rentrer dedans mais pas plus). L'histoire est sans doute l'écueil le plus difficile à passer car il y a une vraie façon de découper la BD, une vraie technique de narration. Les dialogues sont souvent très compliqués à appréhender, ils doivent être écrits en langage parlé sans ressembler à ceux du cinéma. Les gros mots ou autres approximations françaises sont à bannir des textes. Il faut que les dialogues s'apparentent au parlé littéraire mais en plus court, en plus synthétique. Les phrases ne doivent pas dépasser 10 à 15 mots. Il faut que l'histoire soit intéressante, bien construite, cohérente et originale. Si un dessinateur n'a pas vraiment de scénario, ce n'est pas un problème. Très souvent, on associe un jeune dessinateur avec un scénariste confirmé ou l'inverse, un jeune scénariste avec un dessinateur confirmé. C'est assez fréquent chez nous. On raisonne rarement avec "le pitch qui tue" comme en cinéma. En revanche, les fautes d'orthographe sont rédhibitoires pour nous. En fait, il faut que le dossier soit propre, écrit dans un français correct, sans faute d'orthographe, bien présenté sur un papier de qualité. On veut sentir que c'est un vrai projet, fait pour être édité, avec un vrai contenu derrière, une vraie envie. Bref, que cela ne soit pas un dossier bâclé ! »

Nicolas Philippe, directeur des éditions Le Manuscrit.com.

« La particularité de notre maison est l'édition en ligne : chez nous, vous envoyez votre manuscrit par mail et nous vous éditons. Pas de refus possible ! Pour tous ceux qui veulent se procurer votre ouvrage, il leur suffit de se connecter sur www.manuscrit.com et d'en commander la version papier. Nous imprimons à la demande. Les meilleurs textes sont présentés sur la page d'accueil de notre site. Commencer par se faire éditer via Internet peut être pour le jeune écrivain une démarche stimulante. En évitant les traditionnels refus des maisons d'édition, l'auteur garde confiance en lui et peut progressivement approfondir son écriture. Ainsi préparé, il pourra alors tenter sa chance dans les grandes maisons d'édition ! »

Bertrand Py, directeur éditorial chez Actes Sud.

« Premier conseil : demandez-vous toujours si, à supposer que vous ayez acheté en librairie le texte que vous venez d'écrire, vous auriez vraiment envie d'en offrir quelques exemplaires à vos proches. Si ce n'est pas le cas, écrivez autre chose.

Deuxième conseil : intéressez-vous à la ligne éditoriale de la maison à laquelle vous voulez soumettre un manuscrit. Consultez le site, le catalogue, les parutions en librairie. Assurez-vous que votre texte correspond aux orientations, aux collections de l'éditeur. Ne "vendez" pas votre manuscrit en l'accompagnant d'une note de lecture autosatisfaite, d'une quatrième de couverture dithyrambique ou d'un argumentaire de marketing en douze points. Faites une lettre courte et simple, d'accompagnement du texte, adressée nominale à la personne responsable du service des manuscrits (dont le nom figure sur le site Internet, très probablement, à la rubrique organigramme).

Troisième conseil : proscrivez le manuscrit, le tapuscrit recto-verso, le tapuscrit numérique envoyé par e-mail.

Quatrième, conseil : n'oubliez jamais que l'éditeur n'a pas demandé à recevoir votre manuscrit, ne le mettez pas en demeure de s'expliquer sur ses critères de choix ou de non-choix. Ne lui rappelez pas que sans auteurs il n'y avait pas d'éditeurs : il le sait, il l'a su, et s'il l'a oublié, il est irrécupérable et ne mérite pas de vous éditer.

Cinquième conseil : au-delà de quatre ou cinq refus successifs, cessez d'attendre, de prospecter, laissez reposer le manuscrit, passez à un autre projet, à un autre texte, avancez dans l'écriture, soyez sûr que le temps travaille votre livre en vous et donc pour vous. »

Laurence Renouf, éditrice aux éditions de L'Olivier.

« Il me semble important d'insister sur deux points.

La présentation du texte – insérée dans une lettre d'accompagnement ou figurant sur un feuillet à part – ne nécessite pas de grands développements : quelques lignes sur le sujet et le projet littéraire, de l'auteur, voire sur ses affinités littéraires, sont plus parlantes, qu'un résumé détaillé ou de longues explications. Il faut donner envie de lire et non multiplier les incitations à lire !

Le choix des maisons d'édition auxquelles l'auteur pense envoyer son texte gagne à être le plus précis possible : en se renseignant sur leurs catalogues et leurs collections, en repérant les éditeurs des livres dont il se sent proche. Le choix idéal repose sur une adéquation entre lectures personnelles (celles qui ont parfois nourri en partie son propre projet) et souhaits éditoriaux.

Petits détails pratiques concernant l'envoi lui-même :

- dans le cas d'un texte en plusieurs volumes, l'envoi du premier volume peut suffire ;
- en cas d'utilisation d'un pseudo, ne pas oublier de le préciser et de joindre le nom à l'adresse ;
- dans le cas de publications antérieures au texte envoyé, il n'est pas nécessaire de joindre les livres publiés, un dossier de presse suffit ;
- il est préférable d'envoyer, un seul texte, plutôt que deux ou trois manuscrits en même temps. »

Olivier Rubinstein, directeur général des éditions Denoël.

- « 1. Avant toute chose, lire, lire, lire.
2. Éviter le sempiternel récit autobiographique.
3. Bien étudier le catalogue de l'éditeur à qui vous souhaitez adresser votre manuscrit. Envoyer un manuscrit de poésie à un éditeur de sciences humaines ou inversement est une perte de temps pour tout le monde.
4. Ne jamais soumettre plusieurs manuscrits dans un seul envoi.
5. Une bonne présentation du manuscrit (broché, bon interlignage) ne gâche rien.
6. Quant au talent, cela ne se fabrique malheureusement pas... »

Serge Safran, directeur littéraire des éditions Zulma.

- « 1. Il est inutile et fortement déconseillé d'envoyer air manuscrit à un éditeur dont on ne connaît pas le catalogue, dont on n'a pas lu en partie les auteurs qu'il défend et qu'il découvre.
 2. Dans le même état d'esprit, il est préférable d'envoyer son manuscrit à un directeur (ou une directrice) littéraire, enfin une personne précise, après brève enquête préalable.
 3. la lettre d'accompagnement doit manifester une motivation la plus personnelle possible.
 4. Il est inutile d'envoyer un manuscrit qui n'a pas nécessité au moins cinq ans de travail acharné.
- Enfin, il est inutile d'envoyer un manuscrit pour lequel on ne serait pas prêt à donner sa vie en échange. »